

Mise à jour le 28/09/2026, valide jusqu'au 31/12/2028

Capitaine 3000

Dates et lieux : Nantes – mars à juin

Références réglementaires : Arrêté du 18 avril 2016 relatif à la délivrance du brevet de second capitaine 3 000 et du brevet de capitaine 3 000

RNCP : 25973

Secteurs d'activités : Le titulaire du brevet de capitaine 3000 peut naviguer sur des navires armés au commerce (navires à passagers, navires de transports de marchandises, navires de services et portuaires...) d'une jauge brute inférieure à 3 000, sans limitation de distance.

Sous réserve de suivre une formation complémentaire, celle du "module yacht", le titulaire du brevet de capitaine 3 000 peut se voir délivrer un brevet de capitaine yacht 3 000 et naviguer en qualité de capitaine sur des navires armés à la plaisance à propulsion mécanique d'une jauge brute inférieure à 3 000, sans limitation de distance.

Type d'emplois accessibles : Le titulaire d'un brevet de Capitaine 3000 peut être employé en tant que capitaine sur des navires armés au commerce de jauge brute inférieure à 3 000.

Code(s) ROME : N3101 – Encadrement de la navigation maritime N3102 – Equipage de la navigation maritime

Objectifs de la formation (prérogatives du brevet) :

Le titulaire du brevet de capitaine 3 000 est responsable de l'expédition maritime et représente l'armateur en toute circonstance. Outre les aspects de navigation et d'exploitation du navire, il doit assurer l'encadrement de son équipage.

A ce titre, le capitaine 3 000 doit :

- maîtriser les règles de conduite du navire,
- manœuvrer son navire dans toutes les circonstances en toute sécurité,
- maîtriser la langue anglaise courante et technique,
- savoir rédiger un rapport de mer en termes juridiques,
- connaître les bases du droit et de l'économie maritimes,
- connaître les questions relatives à l'exploitation du navire à sa stabilité et lui assurer un bon état de navigabilité,
- assurer la sécurité du navire, de l'équipage et des passagers et/ou de la cargaison,
- maîtriser les règles en matière de contentieux,
- respecter la réglementation relative à la protection du milieu marin.

Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard - 111 rue du Port Boyer BP 51536 44315 NANTES Cedex 3 Tél : 02 40 50 5101
N° Siret : 19442313300017 - Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire
Email : formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr – Site : www.lycee-maritime-nantes.fr

Conditions d'admission à l'entrée de formation :

- Aptitude médicale à jour
- Etre titulaire d'un OCQP

Conditions d'obtention du diplôme :

- Avoir suivi les contrôles en cours de formation,
- Passer avec succès les épreuves de l'examen pour l'obtention du certificat,
- Avoir ses certificats et titres à jour.

Suite de parcours : Le titulaire du Capitaine 3000 peut poursuivre sa carrière vers des fonctions de commandement en intégrant le cursus de formation du diplôme de capitaine illimité.

Moyens pédagogiques mis en œuvre : En **formation pont**, vous utiliserez une baleinière traditionnelle de 9m pour la manœuvre, à partir du C200 vous aurez accès aux simulateurs navigation et communications. Vous disposerez également d'une salle de ramendage et matelotage.

Tous nos stagiaires ont accès à un centre de documentation maritime.

Coût de la formation : Parcours complet : 3648,00€

Parcours adapté : tarifs et devis sur demande.

Rémunération des stagiaires : Les candidats bénéficiant de l'ARE peuvent obtenir une Allocation de Retour à l'Emploi par la Formation. Veuillez consulter votre conseiller France Travail AVANT l'entrée en stage.

Durée de la formation : 377 h

Validation : Épreuves en cours de formation

Rythme hebdomadaire minimum : 30 h/sem.

Programme de la formation :

Module P1-4 – Navigation au niveau de direction (68 h) Module

P2-4 - Manutention et arrimage de la cargaison, contrôle de l'exploitation du navire et assistance aux personnes à bord, au niveau de direction (122 h)

NP-4 - National Pont au niveau de direction (82 h)

Module M5 – Machine (28 h)

Epreuves finales écrites (8 h)

Médical III (69 h) ou Recyclage Médical III (36h)

Déroulé de la formation :

